BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 27 avril 2018	***N° 2018-209***

Convocation du 20 avril 2018
Aujourd'hui vendredi 27 avril 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :
M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Maribel BERNARD à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Nicolas BRUGERE à Mme Dominique IRIART
M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
M. Bernard JUNCA à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
M. Pierre LOTHAIRE à M. Eric MARTIN
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Patrick BOBET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à M. Michel DUCHENE à partir de 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h10
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h20
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS à partir de 11h30
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h10
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à Mme Chantal CHABBAT à partir de 12h32
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h00
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Magali FRONZES de 10h à 11h05
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE jusqu'à 10h55
M. Benoît RAUTUREAU à M. Daniel HICKEL à partir de 11h20
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 10h40
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h55
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h50
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 27 avril 2018**	***Délibération***
	Direction générale Valorisation du territoire **Direction du développement économique**	***N° 2018-209***

Plan d'actions en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire - Aide à l'investissement immobilier 2018 en faveur de l'association R2Jeux à Bordeaux - Subvention - Décision - Autorisation

---

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de l'association R2Jeux

Créée en mai 2014 et située au cœur du territoire de la Métropole bordelaise, l'association R2Jeux (association de loi 1901) associe la solidarité, l'écologie et le lien social pour développer une activité autour du jouet.
A travers la collecte, la revalorisation et la vente de jouets d'occasion, R2Jeux a pour ambition d'inscrire son projet sur le territoire et ainsi de développer une économie locale par le don.

L'objectif social du projet est de favoriser le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion grâce à l'exercice d'une activité valorisante, tout en permettant à une clientèle locale, quels que soient ses revenus, d'acquérir des jouets de qualité à des prix solidaires.
L'association sert de tremplin, de facilitateur de lien et d'ouverture pour les salariés. Elle vise à construire avec eux un parcours professionnalisant, en permettant l'acquisition de compétences (savoir-faire et savoir-être), qui sont transférables dans leur future vie professionnelle, dans tout autre secteur d'activité et en leur permettant l'accès à un emploi durable.

L'objectif environnemental du projet est d'agir pour la planète à travers des actions de collecte et de revalorisation des jouets, tout en menant des actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

L'activité de R2Jeux depuis 2015, c'est :

- une boutique de revente des jeux et jouets, située au cœur du quartier des Chartrons au 41 rue Saint Joseph à Bordeaux,

- un atelier de stockage et de remise en état des jouets, mutualisé avec une autre entreprise, situé au 496 boulevard Alfred Daney à Bordeaux,

- 6 emplois créés, soit 4,7 équivalents temps plein (ETP), dont deux sont des emplois durables pour des personnes en difficulté d'insertion et en situation de handicap,

- des jouets collectés provenant de différents canaux : 50% issus de l'apport volontaire des particuliers, 50% issus de partenariats avec des entreprises, avec les écoles de la ville de Bordeaux, et des 33 points de collecte sur les communes de la Métropole (Bordeaux, Le Bouscat, Talence, Bègles, Floirac),

- plus de 6 tonnes de jeux et jouets collectés à l'année, avec un taux de revalorisation de 80% des jouets collectés,

- parmi les produits traités par R2Jeux, 78% des jouets, 24% des meubles pour enfants et 20% des vêtements remis en état et remis dans le circuit de vente aux particuliers.

- Plus de 5 000 jouets redistribués à l'année.

Programme d'investissement immobilier en 2018

Depuis fin 2017, l'association R2Jeux est partie du constat que le déploiement de son activité sur le jouet est en essor constant, avec une augmentation rapide du nombre de ses partenaires et donateurs, qui sont une quarantaine aujourd'hui (dont Amos, Nature et découverte, la Société générale, la Conciergerie solidaire, Century 21, Le Relais Gironde, les ludothèques du territoire, ou les écoles bordelaises).
Néanmoins, cet essor d'activité est freiné par le manque d'espace de stockage suffisant pour les jeux et jouets (en 2017 l'association a dû refuser la collecte de plusieurs tonnes de jouets faute d'espace pour les traiter).

Aussi, elle souhaite disposer d'un lieu unique et accessible pour le stockage, le nettoyage et le reconditionnement de ses produits, non loin de son espace de vente.
L'association a ainsi créé un partenariat avec la Régie de quartier de Bacalan pour disposer d'une partie de son local en mutualisation au 176 rue Achard à Bordeaux, sur une surface de 155 m², moyennant un bail précaire.

Ce local offre la possibilité en hauteur de disposer d'une mezzanine de stockage et d'installer des bureaux en bâtiment modulable, avec une partie atelier de nettoyage et de reconditionnement. Cette relocalisation implique des travaux d'installation de matériel et d'adaptation des locaux, d'installation de racks de rangement, ainsi que de raccordements au réseau électrique et au réseau d'assainissement.

L'aménagement du local pour l'activité débouchera sur la disposition suivante :

- sur 155 m² au global, 75 m² seront utilisés pour installer la partie administrative et de bureaux, avec l'installation d'un Algeco® assemblé,

- 75 m² seront utilisés en mezzanine sur la partie haute de l'Algeco®, pour le stockage des produits avec l'installation de racks et de garde-corps,

- le reste des surfaces disponibles au sol dans le local seront affectées aux dégagements pour la circulation des véhicules de collecte et de désherbage.

Le calendrier du programme de relocalisation est organisé comme suit :
- avril 2018 : premiers travaux d'aménagement du local, achat du module de bureaux et raccordements aux réseaux,
- mai 2018 : installation du module mezzanine pour le stockage,
- fin mai 2018 : transfert définitif de l'atelier de stockage et de traitement des jouets.

Plan d'investissement 2018 pour le programme de relocalisation de R2Jeux

L'opération d'aménagement et d'installation de l'activité de stockage et de traitement des jouets de seconde main collectés par l'association R2Jeux relève d'un plan de financement global de 59 300 € hors taxes (HT).

Bordeaux Métropole est sollicitée dans ce cadre pour une aide à l'investissement auprès de R2Jeux d'un montant de 14 825 €, soit une participation métropolitaine à hauteur de 25% du plan d'investissement.

Dépenses	En € HT	Ressources	En € HT	%
Investissements		**Emprunt bancaire**	12 000	20,2%
Incorporels	2300	**Subventions**		
Constructions	5 000	**d'investissement**		
Installations, aménagements	52 000			
		Région	18 300	30,9%
		Bordeaux Métropole	14 825	25%
		Fondation Vinci	14 175	23,9%
Total (en €)	**59 300**	**Total (en €)**	**59 300**	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-1, L 1511-2, L 1511-3 et L 1511-5,

VU le décret n° 2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU le Plan d'actions en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire adopté en Conseil de Bordeaux Métropole du 8 juillet 2016,

VU la demande en date du 22 septembre 2017.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT
-qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser, sur le territoire de la métropole bordelaise, le développement des initiatives associatives en faveur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi,
- que le projet de l'association R2Jeux contribue à des objectifs de développement économique et social sur le territoire à travers un circuit innovant de seconde vie du jouet,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 14 825 € à l'association R2Jeux au titre de son programme d'aménagement et d'installation d'un nouveau local de stockage et de traitement des jouets à Bordeaux.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de la subvention d'investissement à R2Jeux.

Article 3 : d'imputer cette dépense d'investissement sur l'exercice 2018 au chapitre 204, article 20422, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 avril 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **23 MAI 2018** **PUBLIÉ LE :** **23 MAI 2018**	Pour expédition conforme, la Vice-présidente, Madame Christine BOST